### Mini-mémoire de M1 – SDL (6 ECTS)

Le mini-mémoire est validé au second semestre, mais son sujet doit être déterminé dès le début du premier semestre de M1 en accord avec l'enseignant référent. Le mini-mémoire doit comporter au minimum une trentaine de pages de texte (sans compter annexes et traductions) et revêt un caractère essentiellement préparatoire et méthodologique. Il peut viser plusieurs objectifs et notamment :

- formuler une problématique : une question, ses enjeux, le type d'approche méthodologique et disciplinaire (fonctionnaliste, typologique, énonciatif, contrastif, sociolinguistique, etc.)
- élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question
- dresser un état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique
- amener les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traductions ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 prépare ainsi le terrain pour le mémoire de M2 qui en reprendra la thématique en l'étoffant et en la développant. La forme et le contenu doivent en être discutés avec l'enseignant référent. La note obtenue tiendra compte du travail écrit mais aussi de sa soutenance.

Le jury est composé de deux personnes : l'enseignant référent et un autre enseignant choisi en fonction du sujet de mini-mémoire.

# *Mémoire de M2 - SDL recherche* (27 + 3 ECTS)

## Présentation de l'état d'avancement des recherches

Au début du second semestre (de préférence entre les vacances de février et la fin du mois de mars), l'étudiant doit présenter l'état d'avancement de ses recherches devant plusieurs membres de l'équipe de recherche. Cette présentation, obligatoire et publique, est créditée de 3 ECTS. Elle est destinée à aider l'étudiant à organiser sa recherche sur l'année, et à lui permettre, si cela s'avère nécessaire, de corriger assez tôt d'éventuelles erreurs de méthode ou de tenir compte des pistes qui lui seront suggérées.

C'est l'enseignant référent, en concertation avec les membres de son équipe de recherches, qui décide de la date de la présentation de l'étudiant et fixe les détails de l'organisation de cette présentation (entre 15 et 30 minutes, devant tout ou partie de l'équipe du laboratoire de recherche auquel l'enseignant référent est attaché). Dans le cas d'une codirection, la présentation se fera dans l'un ou l'autre des laboratoires, au choix de l'enseignant dirigeant le mémoire.

La note de cette présentation doit être l'objet d'une discussion collective entre les membres présents de l'équipe et l'enseignant référent. Le critère de notation est l'état d'avancement du travail et le travail effectué depuis le début de l'année universitaire, même si celui-ci peut être amené à être réorienté. La note doit être communiquée au secrétariat pédagogique pour saisie dans Apogée.

N.B.: Certaines équipes peuvent décider de noter l'EC « avancement » une fois le mémoire soutenu, en lui attribuant la même note que celle donnée au mémoire (en faisant donc remonter les deux notes au moment de la soutenance).

# Composition du jury et modalités de soutenance du M2

C'est à l'enseignant dirigeant le mémoire qu'il appartient de choisir la date de soutenance et la composition précise du jury.

Le jury comporte entre 3 et 6 membres (enseignant référent inclus), dont au minimum 2 HDR (habilitation à diriger les recherches). Une personne extérieure à l'établissement (enseignant-chercheur, chercheur) peut être invitée à participer à ce jury si son domaine de compétences est particulièrement proche du sujet de mémoire.

Le mémoire de M2 donne lieu à une soutenance publique (en juin pour les étudiants souhaitant candidater à un contrat doctoral, vérifier la date limite indiquée sur les sites des Écoles doctorales)

#### Avant la soutenance et au moment de la soutenance du M2

Après accord de son enseignant référent, l'étudiant remet au moins une semaine avant la date de soutenance un exemplaire imprimé de son mémoire au secrétariat pédagogique qui lui remet le PV de soutenance à remplir le jour de la soutenance. L'étudiant doit dans le même temps faire parvenir au directeur de recherche et aux membres du jury son travail définitif (imprimé ou en version numérique selon les instructions de l'enseignant référent / au choix des membres du jury).

Sur le *procès-verbal de soutenance* doivent figurer le nom de l'étudiant, la mention de master (SDL), le parcours (1. Linguistique et diversité des langues ; 2. Linguistique : textes, discours, corpus ; 3. Sociolinguistique et approches sociales du langage ; 4. Linguistique, acquisition et pathologies du langage), le titre du mémoire, le nom, le statut (maître de conférences, professeur, en précisant qui est l'enseignant référent) et le laboratoire d'affiliation de l'enseignant référent (des deux enseignants référents en cas de codirection), et le nom, le laboratoire d'affiliation et le statut de tous les membres du jury. Il devra être signé par chacun des membres du jury le jour de la soutenance, et porter la note attribuée au mémoire de M2 à l'issue de la soutenance.